



FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'HABITAT FLUVIAL

Consultez notre site www.adhf-f.org

Mme Marie Anne Bacot
Direction PAP VNF
2 Quai de Grenelle
75015 Paris

le 11 juin 2007

Madame,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la réunion que nous avons eu le 30 mai dernier, où nous avons pu entendre, comprendre et accepter les raisons qui ont motivé la rédaction du courrier que vous avez envoyé aux maires. Nous avons également entendu votre volonté de préserver l'habitat fluvial, et reconnu le travail que vos services avaient effectué pour cela.

En contrepartie, je pense que vous pouvez comprendre notre très forte inquiétude quant aux conséquences possibles de cette démarche sur des bateaux qui ont toujours été, jusqu'à ce jour, dans la plus parfaite légalité. Mon dernier courrier, comme "l'échange juridique" un peu vif que nous avons eu lors de cette réunion montre clairement cette inquiétude, mais vous devez savoir que nous ne nous trompons pas d'adversaire, et que nous sommes persuadés qu' en ce moment notre intérêt est d'avancer ensemble.

Comme convenu, nous nous sommes donc rendus, accompagnés de représentants locaux, auprès des 4 principales subdivisions d'Ile de France, Joinville, Suresnes, Meaux et Melun, et nous avons été reçus directement à la mairie pour les zones dépendant de Paris.

Nous avons pu à cette occasion voir les emplacements proposés, et constater que, hormis sur la subdivision de Meaux, le linéaire était très important, en ayant bien conscience, en particulier sur Paris, que ce linéaire ne sera évidemment pas exclusivement réservé à l'habitat fluvial, et que l'accord des maires n'en est pas pour autant acquis.

Selon le retour de nos associations, et les éléments qu'ont pu nous fournir vos subdivisions, il semblerait que votre vision, plus optimiste que la nôtre, soit plus proche de la réalité. Nous en sommes évidemment satisfaits, d'autant que le déblocage possible de nouvelles places devrait sans doute nous permettre de réfléchir enfin à la meilleure manière de gérer la liste d'attente, et la situation des bateaux actuellement en infraction.

Toutefois, vu les conséquences importantes du retour des maires suite à votre courrier, nous avons besoin de la plus grande transparence possible, en particulier sur la liste des communes contactées et sur l'état de leurs réponses, afin de rassurer nos associations et de pouvoir intervenir au cas par cas sur d'éventuels refus.

Sauf erreur ou mauvaise interprétation il me semble que vous aviez demandé lors de notre réunion que ces éléments nous soient transmis régulièrement. Pouvez- vous nous le confirmer ?

Nous devons également nous revoir dans la dernière quinzaine de ce mois pour faire le point des différentes situations. Ce rendez-vous est pour nous de la plus grande importance, je vous remercie de bien vouloir nous confirmer à quelle date vous pourriez vous rendre disponible.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Mme Bacot l'expression de mes salutations distinguées.

Christian Duguet
Président de l'ADHF-F